

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A2
et son complément national NF EN 15804+A2/CN

Plots en polypropylène pour planchers surélevés – Pedestal Line – Masse entre 0,69 et 1,71 kg/m²



Plots en polypropylène pour planchers surélevés – Pedestal Line –
Masse entre 0,69 et 1,71 kg/m²

FDES conforme au Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire

Date de publication : Novembre 2024

Numéro d'enregistrement : 20241040746

Version 1.1



CSTB
le futur en construction

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité d'Impertek SRL (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Les valeurs sont exprimées selon la notation scientifique simplifiée : $0,0038 = 3,80 \times 10^{-3} = 3,80E-3$;
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm » ;
- Les valeurs non nulles, sont exprimées avec 3 chiffres significatifs ; lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Les modules et les indicateurs non déclarés comportent une indication « N/A ».

Liste des abréviations utilisées :

Abréviation	Signification
ACV	Analyse de Cycle de Vie
DVR	Durée de Vie de Référence
RCP	Règles de définition des Catégories de Produit
UF	Unité Fonctionnelle
UD	Unité Déclarée
N/A	Non applicable
PP	Polypropylène

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 *Comparabilité des DEP** pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) ».

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Informations générales

La présente déclaration est une déclaration individuelle de gamme, couvrant le cycle de vie du berceau à la tombe, réalisée à la demande de la société Impertek SRL.

Cette déclaration couvre les produits des références mentionnées mis sur le marché en France métropolitaine.

La présente déclaration a été publiée en Novembre 2024 et est valable jusqu'en Décembre 2029 (période de validité de 5 ans). Il s'agit d'une 1^{ère} publication.

La déclaration est disponible à l'adresse suivante : www.inies.fr


Cadre de validité :

La déclaration couvre les références listées ci-dessous.


Code article	Description	Essai de résistance mécanique
240-300-061-005	Rallonge Plot PM-05 h 5	Rapport CATAS réf. 182967 / 1
240-300-061-015	Rallonge Plot PM-15 h 15	
240-300-070-005	Rallonge Mini Balance PB255 25pz	Rapport CATAS réf. 273051 / 1
240-410-180-040	Plot Lunar SL201 h14 sp2 h 40-60 mm	Rapport CATAS réf. 375901 / 1
240-410-180-060	Plot Lunar SL202 h14 sp2 h 60-100 mm	Rapport CATAS réf. 375904 / 1
240-410-180-100	Plot Lunar SL203 h14 sp2 h 100-180 mm	Rapport CATAS réf. 375913 / 1
240-420-180-040	Plot Lunar SL401 h14 sp4 h 40-60 mm	Rapport CATAS réf. 375901 / 1
240-420-180-060	Plot Lunar SL402 h14 sp4 h 60-100 mm	Rapport CATAS réf. 375904 / 1
240-420-180-100	Plot Lunar SL403 h14 sp4 h 100-180 mm	Rapport CATAS réf. 375913 / 1
240-470-180-040	Plot Lunar SLD01 decking 40-60 mm	Rapport CATAS réf. 375901 / 1
240-470-180-060	Plot Lunar SLD02 decking 60-100 mm	Rapport CATAS réf. 375904 / 1
240-470-180-100	Plot Lunar SLD03 decking 100-180 mm	Rapport CATAS réf. 375913 / 1
240-480-300-025	Mini Balance MB201 B 150 h 10 ép 2,2 h 25-40	Rapport CATAS réf. 273050 / 1
240-481-300-025	Mini Balance MB401 B 150 h10 ép 4 h 25-40	Rapport CATAS réf. 273050 / 1
240-483-300-025	Mini Balance MB301 B 150 h10 ép 3 h 25-40	Rapport CATAS réf. 273050 / 1
240-486-300-025	Mini Balance MB601 B 150 h10 ép 6 h 25-40	Rapport CATAS réf. 273050 / 1
240-500-405-001	Rallonge Prime Up et Mini Balance PB205 20 pcs	
240-500-440-001	Rallonge Megamart PMM10	
240-500-450-001	Rallonge Megamart "S" PMS09	
240-617-001-010	Prime Up PU001 B 150 h 10-15	Rapport CATAS réf. 273053 / 1
240-617-001-022	MiniMart MN001 B 150 sans tête h 22-30	Rapport CATAS réf. 179096 / 1
240-617-001-028	MiniMart MN002 B 150 sans tête h 28-40	Rapport CATAS réf. 179099 / 1
240-617-001-035	MegaMart MM001 sans tête h 35-50	Rapport CATAS réf. 179102 / 1
240-617-001-050	MegaMart MM002 sans tête h 50-75	Rapport CATAS réf. 179105 / 1
240-617-001-075	MegaMart MM003 sans tête h 75-120	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-617-002-121	MegaMart S MS001 sans tête h 121-211	Rapport CATAS réf. 179134 / 1
240-700-603-006	Rallonge PBP10 h 100 BP H125-225	
240-700-610-005	Rallonge H 5 EX-05 pour Balance Pro	
240-700-610-010	Rallonge H 10 EX-10 pour Balance Pro	
240-700-610-025	Rallonge Dome DE-25	Rapport CATAS réf. 375928 / 1
240-705-001-037	Balance Pro BP003 sans tête h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-705-001-050	Balance Pro BP004 sans tête h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-705-001-075	Balance Pro BP005 sans tête h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-705-001-125	Balance Pro BP006 sans tête h 125-225	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-710-001-037	Balance Pro BP203 h 10 ép 2 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-710-001-050	Balance Pro BP204 h 10 ép 2 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-710-001-075	Balance Pro BP205 h 10 ép 2 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-710-001-125	Balance Pro BP206 h 10 ép 2 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-715-001-037	Balance Pro BP303 h 10 ép 3 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-715-001-050	Balance Pro BP304 h 10 ép 3 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-715-001-075	Balance Pro BP305 h 10 ép 3 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-715-001-125	Balance Pro BP306 h 10 ép 3 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-720-001-037	Balance Pro BP403 h 10 ép 4 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-720-001-050	Balance Pro BP404 h 10 ép 4 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-720-001-075	Balance Pro BP405 h 10 ép 4 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-720-001-125	Balance Pro BP406 h 10 ép 4 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-725-001-037	Balance Pro BP603 h 10 ép 6 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-725-001-050	Balance Pro BP604 h 10 ép 6 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-725-001-075	Balance Pro BP605 h 10 ép 6 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1

240-725-001-125	Balance Pro BP606 h 10 ép 6 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-730-001-037	Balance Pro BPJ03 Cross Rail 40x40 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-730-001-050	Balance Pro BPJ04 Cross Rail 40x40 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-730-001-075	Balance Pro BPJ05 Cross Rail 40x40 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-730-001-125	Balance Pro BPJ06 Cross Rail 40x40 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-735-001-037	Balance Pro BPH03 Cross Rail 60x60 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-735-001-050	Balance Pro BPH04 Cross Rail 60x60 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-735-001-075	Balance Pro BPH05 Cross Rail 60x60 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-750-001-037	Balance Pro BPD03 decking h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-750-001-050	Balance Pro BPD04 decking h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-750-001-075	Balance Pro BPD05 decking h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-750-001-125	Balance Pro BPD06 decking h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-760-001-037	Balance Pro BPR03 Rail h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-760-001-050	Balance Pro BPR04 Rail h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-760-001-075	Balance Pro BPR05 Rail h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-760-001-125	Balance Pro BPR06 Rail h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-770-001-037	Balance Pro BPX03 croix 40-60 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-770-001-050	Balance Pro BPX04 croix 40-60 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-770-001-075	Balance Pro BPX05 croix 40-60 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-770-001-125	Balance Pro BPX06 croix 40-60 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-775-002-037	Balance Pro BPY03 hexagonal h 10 sp 2 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-775-002-050	Balance Pro BPY04 hexagonal h 10 sp 2 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-775-002-075	Balance Pro BPY05 hexagonal h 10 sp 2 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-775-002-125	Balance Pro BPY06 hexagonal h 10 sp 2 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-775-003-037	Balance Pro BPY23 hexagonal h 10 sp 3 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-775-003-050	Balance Pro BPY24 hexagonal h 10 sp 3 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-775-003-075	Balance Pro BPY25 hexagonal h 10 sp 3 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-775-003-125	Balance Pro BPY26 hexagonal h 10 sp 3 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-775-004-037	Balance Pro BPY43 hexagonal h 10 sp 4 h 37-50	Rapport CATAS réf. 319482 / 1
240-775-004-050	Balance Pro BPY44 hexagonal h 10 sp 4 h 50-75	Rapport CATAS réf. 319485 / 1
240-775-004-075	Balance Pro BPY45 hexagonal h 10 sp 4 h 75-125	Rapport CATAS réf. 319488 / 1
240-775-004-125	Balance Pro BPY46 hexagonal h 10 sp 4 h 125-225	Rapport CATAS réf. 319491 / 1
240-810-001-025	Mini Pro MP201 h 14 sp 2 h 25-50	Rapport CATAS réf. 375925 / 1
240-820-001-025	Mini Pro MP401 h 14 sp 4 h 25-50	Rapport CATAS réf. 375925 / 1
240-900-150-003	Cale PP-25 300pz h 2,5 - noir 01	
240-901-150-003	Cale PP-26 100 Pz h 2,5 - noir 01	
240K396-301-085	Plot XL SMX13 croix 40-60 h10 h 85-135	Rapport CATAS réf. 183129 / 1
240K396-301-125	Plot XL SMX14 croix 40-60 h10 h 125-215	Rapport CATAS réf. 183132 / 1
240K396-301-210	Plot XL SMX15 croix 40-60 h10 h 210-380	Rapport CATAS réf. 183135 / 1
241-420-180-040	Plot Lunar en sac SL401 h14 sp4 h 40-60 mm	Rapport CATAS réf. 375901 / 1
241-420-180-060	Plot Lunar en sac SL402 h14 sp4 h 60-100 mm	Rapport CATAS réf. 375904 / 1
241-420-180-100	Plot Lunar en sac SL403 h14 sp4 h 100-180 mm	Rapport CATAS réf. 375913 / 1
241-620-001-022	MiniM. en sac S-MN261 B 150 h 16 ép 2,2 h 22-30	Rapport CATAS réf. 179096 / 1
241-620-001-028	MiniM. en sac S-MN262 B 150 h 16 ép 2,2 h 28-40	Rapport CATAS réf. 179099 / 1
241-655-001-022	MiniM. en sac S-MND11 B 150 TM-70 h 22-30	Rapport CATAS réf. 179096 / 1
241-655-001-028	MiniM. en sac S-MND12 B 150 TM-70 h 28-40	Rapport CATAS réf. 179099 / 1


Responsable de la déclaration et de la mise sur le marché

	Francesca Ortolan – acq1@impertek.com
	Siège social et site de fabrication : Via Po, 507 30022 Ceggia (Ve), Italie

Réalisation de la déclaration

	Simon Bailhache – lpe@cstb.fr
	24, rue Joseph Fourier 38400 Saint-Martin-d'Hères

Vérification tierce partie indépendante

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^{a)}	
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025 : 2010	
<input type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe	
Vérification par tierce partie :	
	Vérificateur : An Janssen Date de vérification : Novembre 2024 Programme de vérification : FDES INIES Adresse : Association HQE 4 Avenue Recteur Poincaré 75016 Paris
a) Règles de définition des Catégories de Produit	

Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée)

L'unité fonctionnelle est la suivante : « Assurer une fonction de support de plancher surélevé, sur une surface de 1 m² et pour une durée de vie de 15 ans ».

Performance principale de l'unité fonctionnelle

Charge admissible en kN, définie selon la norme NF EN 12825:2002.

Description du produit et de son emballage

Les produits de la gamme Pedestal Line sont des supports ou des éléments de supports pour planchers surélevés et terrasses, fabriqués à base de polypropylène. La gamme Pedestal Line se compose des familles suivantes :

- PrimeUP
- MiniMart
- MiniBalance
- Dome
- Balance
- Balance Pro
- Martinetto
- Lunar
- MegaMart
- MegaMart S.

La gamme Pedestal Line est modulaire : certains produits peuvent être utilisés de manière indépendante ou en association avec d'autres produits de la même famille (réhausse, tête autonivelante, etc.). Les différentes combinaisons possibles permettent une hauteur de surélévation variable permettant notamment le passage de réseaux, et d'assurer différentes fonctions : compensation de pente, autonivelant, antivibratile, etc.

La présente déclaration considère chaque produit de façon indépendante et non l'association de plusieurs produits. Dans le cadre d'une analyse de cycle de vie de bâtiment, si le système mis en œuvre se compose de plusieurs produits au sein de la gamme couverte par la déclaration (ex : support et rallonge), alors chaque produit peut être modélisé à l'aide de la déclaration.

Les accessoires tels que les clips, rails, lambourdes ou matelas insonorisants sont hors périmètre de la présente déclaration.

Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Les produits de la gamme Pedestal Line sont destinés à une utilisation en tant que supports pour planchers surélevés et terrasses. Ils peuvent être utilisés en association avec différents types de plancher préexistant (système d'étanchéité bitumineux, synthétique ou liquide, système de toiture inversée, dalle en béton, gravier stabilisé) et différents types de revêtement (carreaux de céramique ou de pierre naturelle, plaques préfabriquées en béton, dalles et platelages en bois ou bois composite).

Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Le diamètre des produits et leur charge admissible sont variables. Pour plus d'informations, se référer à la documentation technique.

Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Tous les produits étudiés sont composés de polypropylène comportant une charge de talc et mis en forme par injection.

Flux de référence

Les quantités ci-dessous sont les valeurs déclarées pour la gamme de produits couverte.

Elles correspondent au produit de référence Balance Pro BP Ø 200 SP4 H10 (code article 240-720-001-075), choisi pour son importante part de marché. Une étude de variabilité a démontré que, pour chaque produit appartenant au cadre de validité, les résultats d'impacts des indicateurs environnementaux témoins sont inférieurs à 135% de ceux du produit de référence.

Les quantités sont définies en considérant qu'un m² de plancher surélevé nécessite la mise en œuvre de 3 supports.

		Quantité	Unité
Produit principal	Supports pour la mise en œuvre de 1m ² de plancher surélevé	1,25E+00	kg
Emballage de distribution	Palette bois	1,88E-01	kg
	Carton	1,20E-01	kg
	Sac plastique (PEHD)	8,00E-03	kg
	Film plastique (PEBD)	2,00E-03	kg
	Adhésif	5,00E-03	kg
Total Flux de référence :		1,57E+00	kg

Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

Le produit déclaré ne comporte aucune substance appartenant à la liste candidate à plus de 0,1% en masse.

Preuves d'aptitude à l'usage

La mise en œuvre doit être conforme aux instructions du fabricant et aux règles décrites dans les normes suivantes :

- NF DTU 43.1 pour les toitures terrasses ;
- NF DTU 51.4 pour les platelages bois.

Notamment, il convient de s'assurer de l'adéquation entre le produit choisi et les charges mécaniques auxquelles il est susceptible d'être soumis. La résistance mécanique est variable selon les produits. Se référer à la documentation technique du produit ainsi qu'aux rapports d'essais, disponibles sur demande auprès du fabricant ou sur son site internet : <https://www.impertek.fr>

Note : la norme NF DTU 57.1 applicable aux planchers surélevés ne concerne pas le système de produits étudiés ici. En effet, cette norme concerne uniquement les planchers surélevés comportant des vérins en acier ou en aluminium.

Circuit de distribution (BtoB ou BtoC)

BtoB ou BtoC (Business to Business ou Business to Consumer).

Description de la durée de vie de référence

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	15 ans d'après les retours de terrain du fabricant.
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	Les caractéristiques principales (surface de la base, hauteur de plénum, résistance mécanique) sont variables selon les produits. Se référer à la documentation technique du produit ainsi qu'aux rapports d'essais dont les références sont précisées dans la partie « cadre de validité », disponibles sur demande auprès du fabricant.
Paramètre théorique d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriés et les codes d'application)	<p>Application sur plancher préexistant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - système d'étanchéité bitumineux, synthétique ou liquide - système de toiture inversée - dalle en béton - gravier stabilisé. <p>Les supports peuvent être utilisés en association avec différents types de revêtement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - carreaux de céramique ou de pierre naturelle - plaques préfabriquées en béton - dalles et platelages en bois ou bois composite
Qualité présumée des travaux	Mise en œuvre conforme aux instructions du fabricant et aux règles décrites dans les normes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - NF DTU 43.1 pour les toitures terrasses ; - NF DTU 51.4 pour les platelages bois.
Environnement intérieur) (pour les produits en intérieur)	Non applicable
Environnement extérieur (pour les produits en extérieur)	Le produit est utilisable dans des environnements avec des températures allant de -40°C à +75°C
Conditions d'utilisation	Les normes NF DTU 43.1 et 51.4 spécifient des valeurs minimales de résistance mécanique en fonction de l'utilisation. La résistance mécanique est variable selon les produits. Se référer à la documentation technique du produit ainsi qu'aux rapports d'essais dont les références sont précisées dans la partie « cadre de validité », disponibles sur demande auprès du fabricant.
Scénario d'entretien pour la maintenance	Aucune maintenance n'est nécessaire

Informations sur la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	0 kg C
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	1,33E-01 Kg C

Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie

Les étapes prises en compte sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

DESCRIPTION DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME (X = INCLUS DANS L'ACV ; ND = NON DECLARE)																	
ÉTAPE DE PRODUCTION			ÉTAPE D'INSTALLATION		ÉTAPE D'UTILISATION							ÉTAPE DE FIN DE VIE				BÉNÉFICES ET CHARGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME	
Extraction des matières premières	Transport	Fabrication du produit	Transport	Installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition/ Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Potentiels de réutilisation, récupération, recyclage	
A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Étape de production, A1-A3

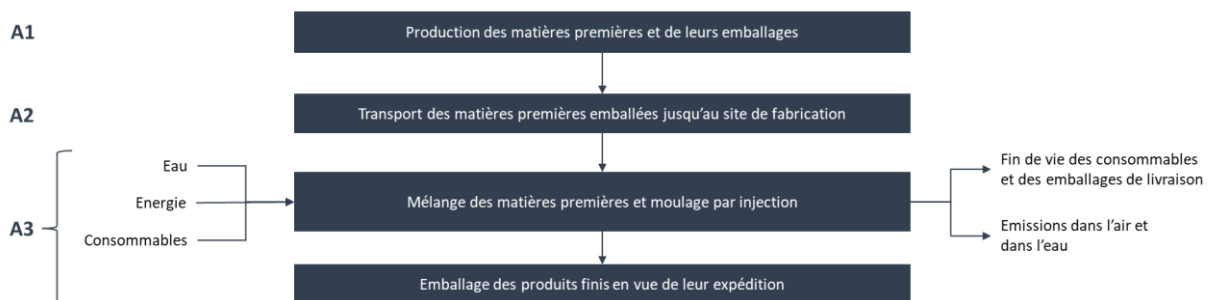
Cette étape prend en compte :

- La mise à disposition des matières premières constitutives du produit et de leurs emballages
- Le transport des matières premières et de leurs emballages jusqu'au site de production
- Les consommations d'énergie et d'eau
- Les consommables de production et leur approvisionnement
- Les pertes de matière et leur réinjection dans le processus de production
- Les emballages du produit fini et leur approvisionnement
- Le transport et le traitement des déchets générés sur le site de production
- Les émissions dans l'air et dans l'eau.

Les éléments non pris en compte sont :

- Les infrastructures liées à la mise à disposition des matières premières
- Les infrastructures liées à la fabrication du produit
- Les emballages des consommables
- L'éclairage, le chauffage et nettoyage des ateliers de production
- Le transport des employés
- La fabrication, la maintenance et la fin de vie des biens d'équipement et les consommables dont la fréquence de renouvellement total ou partiel est supérieure à un an.

Ainsi, la phase de production du produit suit le principe du schéma présenté ci-dessous (seuls les principaux entrants et sortants sont représentés) :



Les consommations d'énergie (électricité du réseau, mix moyen) sont modélisées à l'aide de la donnée « Electricity, medium voltage {IT} market for electricity, medium voltage | Cut-off, U ». Le potentiel de réchauffement global correspondant vaut 0,104 kgCO₂eq/kWh.

Etape d'installation, A4-A5

Transport vers le site d'installation A4

La phase de transport contient le transport depuis le site de production à Ceggia (Italie) vers le chantier d'installation en France.

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Type de carburant et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion 16-32 tonnes (EURO5, Europe)
Distance	1800 km
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	19 % (donnée Ecoinvent)
Masse volumique en vrac des produits transportés	Sans objet
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboîtés)	< 1

Installation dans le bâtiment A5

La phase d'installation contient les opérations de mise en œuvre du produit sur le chantier d'installation.

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Intrants auxiliaires pour l'installation	Non concerné
Utilisation d'eau	Non concerné
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Sans objet (mise en œuvre manuelle)
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	Sans objet
Matières sortantes produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination	Chute de produit (0,1%) : 1,25E-03 kg Emballages - Bois : 1,88E-01 kg - Carton : 1,20E-01 kg - Plastiques : 1,50E-02 kg
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune émission connue

Etape d'utilisation, B1-B7

Aucun scénario n'est développé pour la vie en œuvre : les produits ne nécessitent aucun entretien, maintenance, réparation ou remplacement pendant sa durée de vie de référence. Par ailleurs, aucune émission directe pendant la vie en œuvre n'a pu être identifiée.

Etape de fin de vie, C1-C4

Le scénario de fin de vie est basé sur les hypothèses suivantes selon les 4 étapes :

Etape	Description	Hypothèses
C1	Démolition, déconstruction	Le produit est déposé manuellement
C2	Transport jusqu'au site de traitement des déchets	50 km par camion
C3	Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ ou recyclage	Sans objet
C4	Elimination des déchets	Un traitement par enfouissement est pris en compte

Scénarios et informations supplémentaires :

Processus	Unités (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée des composants, des composants, des composants, Produits ou matières spécifiée par type de matière)
Processus de collecte spécifié par type	1,25E+00 kg collecté individuellement
Système de récupération spécifié par type	Sans objet
Elimination spécifiée par type	1,25E+00 kg destiné à l'élimination finale comme déchet non dangereux
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion 16-32 tonnes (EURO5, Europe)

Bénéfices et charges, D

Le produit ne revendique aucun bénéfice ou charge au-delà du cycle de vie.

Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

PCR utilisé	NF EN 15804+A2 et NF 15804+A2/CN
Frontières du système	<p>L'étude couvre l'ensemble du cycle de vie tel que défini par la norme NF EN 15804+A2. Les modules suivants ont été considérés mais déclarés comme nuls :</p> <ul style="list-style-type: none"> - B1 Utilisation : aucune donnée adaptée identifiée ; - B2 Maintenance : aucun scénario adapté identifié ; - B3 Réparation : aucun scénario adapté identifié ; - B4 Remplacement : aucun scénario adapté identifié. La période de référence et la durée de vie du produit sont identiques ; - B5 Réhabilitation : aucun scénario adapté identifié ; - B6, B7 Consommation d'énergie et d'eau : aucune consommation ; - C1 Déconstruction, Démolition : aucune donnée adaptée identifiée ; - C3 Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ ou recyclage : aucun scénario adapté identifié.
Allocations	Les mises à disposition de matières premières en usine n'ont pas nécessité d'allocation. Les consommations d'énergie et d'eau en usine ont été calculées sur la base d'une allocation surfacique. Les méthodes d'affectation basées sur les modèles de chaîne de contrôle dits « mass balance credits » et « Book and Claim » n'ont pas été utilisées.
Règle de coupure	Aucun flux n'a été volontairement omis des frontières du système
Logiciel utilisé	SimaPro 9.6.0.1
Qualité des données	
Données spécifiques	<p>L'évaluation de la qualité des principales données spécifiques est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> 92% des données avec une notation "très bonne" 0% des données avec une notation "bonne" 8% des données avec une notation "moyenne" 0% des données avec une notation "mauvaise" 0% des données avec une notation "très mauvaise"
Données génériques	<p>L'évaluation de la qualité des principales données génériques est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> 39% des données avec une notation "très bonne" 39% des données avec une notation "bonne" 22% des données avec une notation "moyenne" 0% des données avec une notation "mauvaise" 0% des données avec une notation "très mauvaise"
Source des données génériques	Les données d'arrière-plan proviennent de la base de données Ecoinvent v3.10 (cut-off by classification), novembre 2023, soumise à une revue critique interne au sens de la norme ISO 14040.
Représentativité de la DEP	
Géographique	Cette DEP est représentative des supports pour planchers surélevés fabriqués par Impertek SRL sur son site de Ceggia (Italie) et mis en œuvre en France
Technologique	Cette DEP est représentative des supports appartenant à la gamme Pedestal Line
Temporelle	La DEP est représentative d'une production en 2022
Variabilité	<p>Dans cette DEP, l'unité fonctionnelle se rapporte à 1 m² de produit mis en œuvre. A cette échelle, la quantité de matière dans le produit dépend de ses dimensions. La variabilité des résultats de l'évaluation de l'inventaire du cycle de vie pour les impacts environnementaux témoins est inférieure à +35% :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique total : intervalle de variation [1,12E+00 ; 4,22E+00] kgCO₂eq. Impact du produit type : 3,33E+00 kgCO₂eq. - Utilisation totale d'énergie primaire non renouvelable : intervalle de variation [1,36E+01 ; 1,22E+02] MJ. Impact du produit type : 9,11E+01 MJ. - Déchets non dangereux éliminés : intervalle de variation [2,00E+00 ; 3,93E+00] kg. Impact du produit type : 3,25E+00 kg.

	Les impacts déclarés dans la DEP correspondent à un calcul effectué pour le produit type (référence Balance Pro BP Ø 200 SP4 H10 ; code article 240-720-001-075).
Cadre de validité	Cette DEP est relative à une gamme de produits appartenant à la gamme Pedestal Line. La liste des références couvertes constitue le cadre de validité de la DEP.

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Ci-après, les tableaux synthétisent les résultats de l'ACV à l'échelle de l'unité fonctionnelle, soit pour la mise en œuvre de supports de plancher surélevés sur une surface de 1 m² et pour une durée de vie de 15 ans. Ces résultats correspondent au produit de référence Balance Pro BP Ø 200 SP4 H10 (code article 240-720-001-075).

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première, une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple).

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
Type 1 de l'ILCD	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
Type 3 de l'ILCD	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune
	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux + métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2	

* **Exonération de responsabilité** : les résultats de ces indicateurs d'impacts environnementaux doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.

** **Exonération de responsabilité** : cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
Changement climatique – total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	1,72E+00	8,41E-01	6,45E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,17E-02	0	1,15E-01	0
Changement climatique – combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UF</i>	2,16E+00	8,41E-01	1,25E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	1,17E-02	0	1,15E-01	0
Changement climatique – biogénique <i>kg CO2 equiv/UF</i>	-4,43E-01	1,50E-04	6,32E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	2,10E-06	0	5,65E-06	0
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF</i>	6,85E-03	2,76E-04	8,01E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	3,84E-06	0	2,52E-06	0
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv /UF</i>	1,10E-07	1,67E-08	2,51E-10	0	0	0	0	0	0	0	0	2,33E-10	0	4,21E-10	0
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF</i>	7,87E-03	2,63E-03	4,03E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	3,66E-05	0	8,63E-05	0
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF</i>	8,13E-05	6,46E-06	3,79E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	9,01E-08	0	1,01E-07	0
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF</i>	2,61E-03	8,76E-04	1,13E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	1,22E-05	0	1,30E-04	0
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF</i>	1,92E-02	9,64E-03	1,45E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	1,34E-04	0	3,82E-04	0
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF</i>	1,04E-02	4,12E-03	1,12E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	5,74E-05	0	1,72E-04	0

Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF *</i>	1,56E-05	2,76E-06	2,87E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	3,84E-08	0	2,88E-08	0
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	5,74E+01	1,18E+01	1,57E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,64E-01	0	2,95E-01	0
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF</i>	2,00E+00	4,90E-02	2,51E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	6,83E-04	0	1,51E-03	0
INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS															
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF</i>	7,48E-08	6,58E-08	7,22E-10	0	0	0	0	0	0	0	0	9,16E-10	0	2,01E-09	0
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF **</i>	8,67E-02	5,39E-03	1,84E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	7,50E-05	0	1,86E-04	0
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF *</i>	1,17E+01	3,17E+00	1,60E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	4,41E-02	0	3,67E-01	0
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UF *</i>	9,23E-09	5,87E-09	4,05E-11	0	0	0	0	0	0	0	0	8,18E-11	0	7,79E-11	0
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF *</i>	1,86E-08	7,36E-09	4,19E-10	0	0	0	0	0	0	0	0	1,03E-10	0	6,95E-10	0
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF *</i>	4,16E+01	7,02E+00	2,39E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	9,78E-02	0	7,13E-01	0

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
UTILISATION DES RESSOURCES															
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	3,91E+00	2,00E-01	8,54E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	2,79E-03	0	9,10E-03	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	5,50E+00	0	5,50E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	9,42E+00	2,00E-01	1,40E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	2,79E-03	0	9,10E-03	0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	3,28E+01	1,18E+01	1,32E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,64E-01	0	2,94E-01	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	4,59+01	0	4,59E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	7,87E+01	1,18E+01	1,78E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1,64E-01	0	2,94E-01	0
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	4,84E-01	0	4,84E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UF	4,84E-02	1,62E-03	1,50E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	2,25E-05	0	3,49E-04	0

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
CATEGORIE DE DECHETS															
Déchets dangereux éliminés - kg/UF	1,02E-02	3,57E-04	9,60E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	4,97E-06	0	2,90E-05	0
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF	9,72E-01	6,87E-01	3,27E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	9,57E-03	0	1,26E+00	0
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF	8,48E-05	3,76E-06	1,45E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	5,24E-08	0	1,14E-07	0
FLUX SORTANTS															
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE						
Changement climatique – total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	1,72E+00	1,49E+00	0	1,27E-01	3,34E+00	0
Changement climatique – combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UF</i>	2,16E+00	8,53E-01	0	1,27E-01	3,14E+00	0
Changement climatique – biogénique <i>kg CO2 equiv/UF</i>	-4,43E-01	6,32E-01	0	7,75E-06	1,89E-01	0
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF</i>	6,85E-03	2,84E-04	0	6,36E-06	7,14E-03	0
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv /UF</i>	1,10E-07	1,70E-08	0	6,53E-10	1,28E-07	0
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF</i>	7,87E-03	2,67E-03	0	1,23E-04	1,07E-02	0
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF</i>	8,13E-05	6,84E-06	0	1,91E-07	8,84E-05	0
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF</i>	2,61E-03	9,89E-04	0	1,42E-04	3,74E-03	0
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF</i>	1,92E-02	9,78E-03	0	5,17E-04	2,95E-02	0
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF</i>	1,04E-02	4,23E-03	0	2,30E-04	1,49E-02	0
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF *</i>	1,56E-05	2,78E-06	0	6,72E-08	1,85E-05	0
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	5,74E+01	1,20E+01	0	4,59E-01	6,98E+01	0
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF</i>	2,00E+00	5,15E-02	0	2,20E-03	2,05E+00	0

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS						
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF</i>	7,48E-08	6,65E-08	0	2,93E-09	1,44E-07	0
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF **</i>	8,67E-02	5,57E-03	0	2,61E-04	9,26E-02	0
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF *</i>	1,17E+01	3,33E+00	0	4,11E-01	1,54E+01	0
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UF *</i>	9,23E-09	5,91E-09	0	1,60E-10	1,53E-08	0
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF *</i>	1,86E-08	7,78E-09	0	7,97E-10	2,71E-08	0
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF *</i>	4,16E+01	7,26E+00	0	8,11E-01	4,97E+01	0

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
UTILISATION DES RESSOURCES						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	3,91E+00	2,09E-01	0	1,19E-02	4,13E+00	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	5,50E+00	5,50E-03	0	0	5,51E+00	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	9,42E+00	2,14E-01	0	1,19E-02	9,64E+00	0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	3,28E+01	1,19E+01	0	4,59E-01	4,51E+01	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	4,59E+01	4,59E-02	0	0	4,60E+01	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	7,87E+01	1,20E+01	0	4,59E-01	9,11E+01	0
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	4,84E-01	4,84E-04	0	0	4,84E-01	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UF	4,84E-02	1,77E-03	0	3,71E-04	5,05E-02	0

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
CATEGORIE DE DECHETS						
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	1,02E-02	4,53E-04	0	3,40E-05	1,06E-02	0
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	9,72E-01	1,01E+00	0	1,27E+00	3,25E+00	0
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF</i>	8,48E-05	3,91E-06	0	1,67E-07	8,89E-05	0
FLUX SORTANTS						
Composants destiné à la réutilisation - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

COV et formaldéhyde (si pertinent)

Aucun test n'a été réalisé.

Le produit n'entre pas dans le champ d'application du décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Résistance au développement des croissances fongiques (si pertinent)

Aucun test n'a été réalisé.

Emissions radioactives (si pertinent)

Aucun test n'a été réalisé.

Sol et eau (si pertinent)

Aucun test n'a été réalisé.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance hygrothermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance visuelle.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance olfactive.

Informations additionnelles : contribution environnementale positive

Ce produit ne revendique aucune contribution environnementale positive.